

# Former des professionnels des EHPAD aux troubles cognitifs, à la démence et aux prises en charge non médicamenteuses des troubles du comportement

## Contexte

---

La commission de la transparence de la HAS a réévalué le service médical rendu des médicaments indiqués dans le traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer. A l'issue de ces travaux, la HAS a considéré un service médical rendu insuffisant. Par suite, le ministère a engagé la procédure susceptible de conduire au déremboursement de ces médicaments. Cette circonstance renforce les enjeux associés à la prise en charge des troubles comportementaux et notamment renforce l'intérêt des thérapies non médicamenteuses. Une enquête menée en 2014 montre que 94% des établissements d'hébergement accueillant ces personnes déclarent mettre en œuvre ces thérapies, pointant ainsi l'importance que celles-ci occupent dans l'accompagnement des personnes atteintes de MA. Un grand nombre de ces interventions sont menées par des professionnels rarement formés à les mettre en œuvre, renforçant ainsi le questionnement sur le bien-fondé de celles-ci et par conséquent leur efficacité dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables à leur implémentation. Au niveau international, l'efficacité de certaines des interventions psychosociales est reconnue cliniquement depuis plusieurs années.

## Objectifs

---

**Permettre** aux personnels des EHPAD de mieux appréhender les troubles comportementaux afin de limiter le recours inapproprié aux services d'urgences et plus généralement les ruptures de parcours qu'il entraîne

**Permettre** aux EHPAD de mieux jouer leur rôle dans l'accueil des personnes atteintes de Maladies D'Alzheimer et apparentées

**Permettre** de mieux comprendre les troubles du comportement, mieux les appréhender et limiter la souffrance au travail liée à une mauvaise compréhension de ces troubles et au sentiment d'impuissance qu'ils entraînent

**Améliorer** le fonctionnement global de la filière de prise en charge des personnes atteintes de MAA en permettant aux UCC de ré-adresser les patients dans leur lieu de vie dans un délai raisonnable ;

**Donner** aux personnels des EHPAD une connaissance des différentes thérapies non médicamenteuses

## Programme

---

- Compréhension des troubles du comportement dans le cas de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Attitudes de communication adaptées

- Attitudes de soins adaptées
- Les grandes catégories d'interventions psychosociales, leurs objectifs leurs finalités, leurs limites :
  - Intervention à visée thérapeutique et relationnelle
  - Intervention à visée ré-éducative
  - Intervention à visée environnementale
  - Intervention à visée de soin et de bien-être
  - Intervention à visée ludique et culturelle
- Cadre éthique et déontologique des interventions psychosociales: personnalisation, consentement et adhésion...

**Exercice**

**2019**

**Code de formation**

**F.GRATUITE**

**Nature**

**AFN**

**Durée**

**N/C**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**